

**LNE**Ce procès-verbal annule et remplace le procès-verbal référencé
P157189-6

Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRE DE TRAPPES
29 avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex
Tél. : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 6 juillet 2016**N° P157189 - DE/10**

et annexe de 5 pages

Matériau présenté par : QUARTO Srl
Strada Leini, 50
10072 CASELLE TORINESE (TO)
ITALIE

Marque commerciale : QUARTOFON® REFLAMEX®

Description sommaire :
Composition globale : EVA (24837-78-8), EPDM (25038-36-2), sulfate de baryum (7727-43-7), hydrate d'alumine (21645-51-2), huile de paraffine (64741-88-4)

Application : Isolation acoustique
Masse : de 2182 ± 10% à 9797 ± 10% g/m²
Epaisseur : de 1 à 5 mm
Coloris : Blanc grisâtre

Rapport d'essais : N° P157189 - DE/10 du 29 juillet 2016
Nature des essais : Essai au bruleur électrique NF P 92-503 (décembre 1995), essai de propagation de flamme NF P 92-504 (décembre 1995). Détermination du classement NF P 92-507 (Février 2004).

Classement :**M1****Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI**

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P157189 - DE/10 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 6 pages.**

Trappes, le 29 juillet 2016

Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie

Maxime MAJ

Accréditation
N° 1-0606
Portée disponible
sur www.cofrac.fr**Laboratoire national de métrologie et d'essais**Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 6 juillet 2016

N° P157189 - DE/10

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Demandeur de l'essai : QUARTO Srl
Date et référence de la commande : Bon pour accord sur devis n° 2016/8915 du 13/05/2016 et devis n° 2016/11313 du 20/06/2016
Producteur : QUARTO Srl
Marque commerciale et référence : QUARTOFON® REFLAMEX®
Composition globale : EVA (24837-78-8), EPDM (25038-36-2), sulfate de baryum (7727-43-7), hydrate d'alumine (21645-51-2), huile de paraffine (64741-88-4)

Caractéristiques attestées par le demandeur :

Masse : (2.1 ± 10%) g/m²
Epaisseur : (1, 3 et 5 ± 0.1) mm
Coloris : Blanc Ivoire

Caractéristiques déterminées par le LNE :

Masse : (2182, 6405 et 9797 ± 10 %) g/m²
Epaisseur : (1.076, 3.300 et 4.915 ± 10 %) mm
Coloris : Blanc grisâtre

suite du rapport page suivante

3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 27/05/2016

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à (23 ± 2) °C et (50 ± 5) % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 10/06/2016, 16/06/2016 et 30/06/2016

4. RESULTATS

4.1. ESSAI AU BRULEUR ELECTRIQUE

	Epreuve 1				Epreuve 2				Epreuve 3				Epreuve 4			
Sens	Fabrication				Travers				Fabrication				Travers			
Coloris	Blanc grisâtre 1mm															
Perçement	Oui				Non				Non				Non			
Moment d'inflammation (s)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Durée d'inflammation après retrait de la flamme pilote (s)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Propagation de points en ignition hors de la zone déjà carbonisée	-				-				-				-			
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Non															
Fluage, chute de gouttes non enflammées	Non															
Longueur détruite/brûlée (mm)	125				130				115				120			

suite du rapport page suivante

4.2. ESSAI DE PROPAGATION DE FLAMME

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4
Coloris	Fabrication Blanc grisâtre 1mm	Travers Blanc grisâtre 1mm	Fabrication Blanc grisâtre 1mm	Travers Blanc grisâtre 1mm
Persistence de flamme après le retrait du brûleur ISO 6940	Non	Non	Non	Non
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 2s pour le matériau	Oui			
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 5s pour le matériau	Oui			
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non

	Eprouvette 5	Eprouvette 6	Eprouvette 7	Eprouvette 8
Coloris	Fabrication Blanc grisâtre 5 mm	Fabrication Blanc grisâtre 5 mm	Fabrication Blanc grisâtre 5 mm	Fabrication Blanc grisâtre 5 mm
Persistence de flamme après le retrait du brûleur ISO 6940	Non	Non	Non	Non
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 2s pour le matériau	Oui			
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 5s pour le matériau	Oui			
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non

	Eprouvette 9	Eprouvette 10
Coloris	Fabrication blancgrisâtre 3mm	Fabrication blancgrisâtre 3mm
Persistence de flamme après le retrait du brûleur ISO 6940	Non	Non
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 2s pour le matériau	Oui	
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 5s pour le matériau	Oui	
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non
Chute de gouttes enflammées	Non	Non

5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

NEANT

6. CONCLUSION ET CLASSEMENT

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le classement :

M1

Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

7. DURABILITE DU CLASSEMENT

NON LIMITEE A PRIORI

Trappes, le 29 juillet 2016



Le Responsable du
Département Comportement
au Feu et Sécurité Incendie

Maxime MAJ

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document